

Offre d'emploi

Le Département du Territoire de Belfort recrute à temps plein dans le cadre d'un remplacement de congé maternité/parental, un(e) :

Référent(e) de parcours Handicap et Insertion (H/F)

Par voie contractuelle (**assistants socio-éducatifs territoriaux**) ou selon la législation applicable aux travailleurs handicapés.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV), jusqu'au **14 juin 2026 inclus**, par courrier à l'attention de :

Monsieur le Président du Conseil départemental du Territoire de Belfort
Hôtel du Département
Direction des Relations Humaines
6 place de la Révolution Française
90020 Belfort Cedex

ou par courriel à l'adresse suivante :

candidature@territoiredebelfort.fr

Profil de poste

Référent(e) de parcours Handicap et Insertion (H/F)

CONTEXTE DU POSTE

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est le guichet unique pour les habitants du Territoire de Belfort en situation de handicap. Ses missions d'information, d'orientation et de conseil visent à faciliter l'accès aux droits des personnes handicapées dans le cadre d'une approche globale de leur situation et une évaluation de leurs besoins de compensation aussi bien dans le domaine scolaire, professionnel que celui de la vie quotidienne.

Le/la référent(e) de parcours exerce ses missions dans le cadre de la mise en place de la Communauté 360 et de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous » (RAPT) visant, à travers une approche systématique mobilisant l'ensemble des acteurs concernés, à créer les conditions nécessaires pour assurer la continuité des parcours des personnes en situation de handicap, et éviter notamment que leur situation ne devienne critique du fait de l'absence d'une réponse adaptée.

Son public cible en situation de handicap est constitué des jeunes à partir de 16 ans ainsi que les adultes, pour lesquels l'insertion professionnelle est questionnée.

Son action comporte trois dimensions :

- la réponse à l'utilisateur : écoute, soutien, conseil, remobilisation, orientation,
- l'évaluation médico-sociale afin de proposer des droits,
- l'accompagnement pour la mise en œuvre des préconisations et décisions.

Elle s'inscrit dans une culture de réseau en veillant à renforcer la coopération entre les acteurs, en participant à la recherche de réponses complémentaires, en facilitant l'articulation entre les différents interlocuteurs.

Le/la référent(e) de parcours identifie et remonte au coordinateur de l'équipe 360 les situations à évaluer au cours des staff territoriaux et participe à ces instances le cas échéant.

Il/elle participe à communication externe du dispositif.

Sous l'autorité de la Direction MDPH, en coopération avec les responsables de pôles et encadré techniquement par la Responsable du Pôle Compensation / Insertion, le/la référent(e) parcours intégrera une équipe communauté 360 aux côtés d'un coordinateur de parcours, et d'un référent de parcours enfance.

En lien avec le coordinateur de la C 360 et la chargée de mission Réponse Accompagnée Pour Tous, coordinateur de parcours, le/la référent(e) de parcours contribue à dresser un état des lieux de l'ensemble des ressources existantes sur le territoire et apporte son appui à la constitution d'un réseau mobilisable dans le cadre de l'accompagnement du parcours des usagers afin d'apporter une réponse globale à leurs besoins.

Il/elle contribue aux comités de pilotage tactiques pour lesquels il/elle prépare les éléments de reporting sur les situations individuelles, suivi et bilans qualitatifs et quantitatifs. Il/elle participe à l'évaluation du dispositif.

MISSIONS PRINCIPALES

- Informer et conseiller les personnes qui le demandent, sur les possibilités s'offrant à elles en matière d'insertion professionnelle, au regard de leur handicap.
- Rencontrer les bénéficiaires de première RSDAE ou renouvellement, dès lors que l'attribution de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) est soumise à des démarches d'insertion.
- Rencontrer les jeunes nouvellement reconnus Travailleurs Handicapés (TH) ou avec RSDAE pour information-orientation et travaille en partenariat avec la Mission Locale, les écoles de la 2^{ème} chance, le PAVA, les référents insertion des IMPRO, IEM, les conseillers-jeunes du Conseil départemental, le DAFP, les référents de scolarisation, etc.
- Préparer les dossiers présentés en EPE insertion en enrichissant si besoin l'évaluation, les présente et guide les propositions.
- Solliciter les expertises complémentaires demandées par l'EPE insertion.
- Mettre en œuvre et suit les stages en ESAT (MISPE).
- Effectuer les liens avec les Centres de Réadaptation professionnelle afin d'effectuer des propositions adaptées et d'assurer un suivi des parcours.
- Être l'interlocuteur(trice) de Pôle Emploi de de Cap-Emploi pour ce qui concerne le suivi des situations individuelles.
- Réaliser des entretiens relais avec les services d'accompagnement suite aux décisions CDA : SAMSAH, SAVS, DEA, PCPE, etc.
- Participer à des synthèses organisées par les services extérieurs tels que le service social du Conseil départemental, les services spécialisés handicap, la psychiatrie, etc.
- Travailler en lien régulier avec les Espaces de Solidarités Départementales (ESD) et l'infirmière RSA du Conseil départemental.
- Travailler en lien avec les conseillers d'insertion et le service d'insertion du Conseil départemental.

COMPÉTENCES REQUISES

- Connaissance du champ du handicap et plus particulièrement du tissu médico-social et professionnel.
- Sens de l'observation, de l'analyse des situations.
- Sens des relations humaines vis-à-vis des personnes accompagnées et des professionnels, aptitude à la négociation.
- Rigueur et sens de l'organisation.
- Capacité à travailler en équipe et à établir des partenariats (travail en réseau).
- Capacité d'animation de réunions de concertation avec les partenaires.
- Maîtrise et utilisation de l'outil informatique (traitement de texte, messagerie électronique, internet, logiciel spécifique SOLIS/UP, gestion électronique des documents).
- Permis B requis.

NOS AVANTAGES

- Rémunération statutaire ou selon profil pour les contractuels(elles), avec primes (RIFSEEP) et autres composantes règlementaires de rémunération.
- Temps de travail de 37h10/semaine, 12 jours de RTT (sous réserve des continuités de service, possibilité d'organiser son temps plein sur 4,5 jours par semaine ou 9 jours par quinzaine).
- Prise en charge de 75% des abonnements aux réseaux de transports publics.
- Participation employeur à la prévoyance et à l'assurance santé.
- Coffre-fort numérique pour la gestion sécurisée de vos documents (paie, etc.).
- Environnement de travail privilégié : proximité de la gare et du centre historique de Belfort.

Pourquoi postuler au sein de notre collectivité au service du Territoire du Lion ?

Le Département a une histoire atypique qui ne remonte qu'à 1922, pourtant le Territoire possède une personnalité unique que l'on retrouve dans le caractère de ses habitants, les Terrifortains, autour de valeurs fortes : solidarité, fierté et convivialité.

De plus en plus identifié comme "Territoire du Lion", intrinsèquement lié au célèbre Lion de Bartholdi, notre collectivité se démarque au sein de la Région Bourgogne-Franche-Comté par son titre de plus petit département de France. Malgré sa taille, très peu de destinations ne réunissent en aussi peu de place une telle diversité de paysages et de sites naturels, dont de nombreux avec une gestion départementale comme le site du Malsaucy, lieu emblématique du festival des Eurockéennes.

Cadre de vie attractif, accessible, à taille humaine, territoire d'avenir où l'innovation est une réalité : choisir de s'investir pour le Département, c'est choisir de s'investir aux côtés d'équipes enthousiastes, engagées et volontaires, au service des solidarités territoriales et humaines.

Rejoignez-nous !! (candidature@territoiredebelfort.fr)